

COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE STUKELY-SUD

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 27 MAI 2011 À 10H00

MAIRIE DE STUKELY-SUD

PRÉSENTS

Michel Dame

Andrée Fleurant

André Fleurant

Denis Garneau

Yvan Lapierre

Réjean Normandin

ABSENT

Marcel Saintonge (quitte le comité/déménagement)

1. Mot de bienvenue

Le président du comité, Denis Garneau souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Denis propose l'adoption, appuyé par Michel Dame. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2010

Proposé par Réjean, appuyé par Michel. Adopté à l'unanimité.

4. Claim minier

André nous avise que rien ne s'est passé depuis la dernière réunion car la loi est en voie de révision. Il fera un suivi et tiendra le comité au courant des derniers développements.

5. Aménagement des cours d'eau

La directrice générale a demandé à La voix de l'Est de se rétracter mais ce dernier n'a pas donné suite à sa demande.

Dans un autre ordre d'idées, Réjean, à l'aide d'une carte nous explique la configuration des quatre (4) bassins versants de la région de Stukely-Sud.

À cet effet, il recommande que la municipalité procède à une analyse de l'eau de trois (3) des bassins (celui du ruisseau Quilliams ayant déjà été fait l'an passé). Denis va soumettre la demande au Conseil municipal.

André suggère de faire un sondage auprès de la population afin que les citoyens nous avisent s'ils connaissent des endroits potentiellement problématiques. Cela nous aiderait à mieux cibler notre étude. Un message pourrait paraître dans La diligence. Denis s'en occupe.

6. Écho-centre permanent

Denis nous avise que Waterloo va inclure Stukely-Sud dans le groupe de municipalités participantes et ce dès septembre 2011.

7. Collecte des matières compostables

Le comité considère qu'il n'y a pas de raison pour qu'il y ait une 3^e collecte (bac brun) à Stukely-Sud, compte tenu de la grandeur des propriétés. Tout le monde devrait composter.

8. Subventions pour constructions vertes

Il n'y a pas eu de développements dans ce dossier. Denis va faire le suivi auprès du Conseil municipal.

9. Varia

Michel suggère que les lacs et étangs situés sur le territoire de la municipalité, privés ou non, soient considérés zones humides et protégés.

10. Prochaine réunion

6 août 2011 à 10h00 à la mairie.